



Soixante-treizième session  
Hyderabad (Inde), 8 et 9 juillet 2004  
Point 9 de l'ordre du jour provisoire

**INITIATIVE ST-EP**

**Corrigendum**

**Note du Secrétaire général**

Le Secrétaire général transmet au Conseil exécutif le corrigendum ci-après.

**INITIATIVE ST-EP**

**Corrigendum**

Le premier sous-point de la page 3 doit se lire comme suit :

- 1<sup>er</sup> paragraphe :

- La République de Corée fournit 5 millions de \$EU pour le lancement de la Fondation : 2 millions **en septembre 2004** et 1 million par an en juillet 2005, 2006 et 2007.

- 2<sup>ème</sup> paragraphe : nouveau libellé :

- La transition sera assurée sous la responsabilité du Secrétaire général et de son Conseiller spécial chargé de l'initiative ST-EP, en coopération avec le Gouvernement de la République de Corée.